

47ème congrès annuel des Vignerons Coopérateurs de France



47ème congrès annuel des Vignerons Coopérateurs de France

Ce congrès s'est tenu à la salle de l'Astrada, sous la présidence de Boris Calmette et s'est clôturé avec l'intervention de Didier Guillaume, ministre de l'agriculture, et en présence des viticulteurs coopérateurs des régions françaises. La région de Marciac en pleine zone d'appellation Plaimont était particulièrement bien choisie alors qu'elle a fait de gros efforts pour promouvoir sa production viticole qu'elle exporte très loin hors de nos frontières.

Ont été proclamés les prix du concours de numérique et la remise des prix a été effectuée en présence du ministre de l'agriculture : 1er prix Vignobles DEM Bac AG, 2ème prix COVAMA Champagne, 3ème prix Monbazillac, 4ème prix Champagne Cogévi.

La relance du groupe national des Jeunes Coopérateurs a été annoncé par le président Calmette qui souhaite que de jeunes viticulteurs viennent très vite prendre le relais.

Le numérique a pris une place importante dans les débats, l'utilisation raisonnée de l'eau et la qualité de la vie n'ont pas manquées d'être évoquées dans ce riche débat.

Le rôle des coopératives et la mutualisation des moyens, les technologies d'avant garde performantes ont été à la base de riches échanges de vues sans oublier que, derrière chaque viticulteur et chaque consommateur, il y a des hommes et leur santé et leur survie ne doivent pas être perdues de vue.

Un point presse a suivi le congrès pour lequel le ministre a accepté de se plier de bonne grâce, n'éluant aucune question.



Le congrès en images



Le groupe des gagnants des concours